



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 48859

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de renforcer le pilotage du réseau culturel, d'adapter ses moyens et de développer les synergies en améliorant le pilotage stratégique et la gouvernance nationale. Les rapporteurs proposent ainsi d'ici 2016, de réexaminer la question d'une rationalisation éventuelle du paysage institutionnel et d'un rapprochement de certains opérateurs. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le Président de la République a souhaité la mise en œuvre d'une diplomatie globale par la mobilisation de l'ensemble de nos instruments politiques, économiques et culturels, qui doivent tous concourir au service du rayonnement de la France et de son influence. Depuis plusieurs années, le ministère des affaires étrangères et du développement international a par conséquent engagé un mouvement de rationalisation du paysage des opérateurs auxquels il a confié la mise en œuvre de certaines politiques publiques. Concernant les opérateurs du réseau culturel, la loi du 27 juillet 2010 sur l'action extérieure de l'Etat a créé les EPIC Campus France (fusion de l'ex GIP Campus France, de l'association Egide et des activités internationales du CNOUS) et Institut français (ex association CulturesFrance). Ces créations ont vocation à recentrer l'action du MAEDI sur la définition des politiques publiques en mettant en place des opérateurs spécialisés chargés de les mettre en œuvre avec l'ensemble des partenaires concernés. Elles permettent également de créer les synergies nécessaires pour dégager des marges de manoeuvres budgétaires. Par exemple, Campus France a récemment développé une stratégie basée sur un allègement des coûts de gestion des bourses, tout en se recentrant sur les pays émergents et sur la capacité à attirer des étudiants à fort potentiel, qui soutiendront nos capacités de recherche et d'innovation ou deviendront demain autant de points d'appui du rayonnement de la France. Par ailleurs, le MAEDI, qui pilote désormais douze opérateurs spécialisés (Expertise France et Business France ayant été créés suite à la fusion d'opérateurs existants en 2015), veille à leur rapprochement et à leur bonne collaboration, en particulier via un comité ministériel des opérateurs qui réunit à intervalle régulier l'ensemble des opérateurs et partenaires. Celui-ci permet la mise en commun des bonnes pratiques et les synergies dans des domaines divers (sécurité, immobilier, etc.), le MAEDI jouant ainsi pleinement son rôle d'ensemblier. Ce comité est actuellement en cours de déploiement dans les postes diplomatiques en vue d'assurer un pilotage

renforcé au niveau local. Enfin, en accord avec le ministère de la culture et de la communication, le rapprochement de deux opérateurs dans le domaine des médias (France Médias Monde et Canal France international) a été décidé récemment, en vue de rendre le dispositif plus intégré, efficace et lisible.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48859

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 992

Réponse publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6801